

Convocation et affichage : 28 03 2024

Étaient présents : Tous les conseillers sauf : M CIZAIRE et Mme COMTET Annie  
M MONNET pouvoir à Mme MAISSON

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 7 mars 2024 est adopté à l'unanimité.  
L'ordre du jour du 04 04 2024 est adopté à l'unanimité.

En préambule à la séance, le maire présente une synthèse de la dette communale avec les valeurs restant à rembourser pour les 3 emprunts (2 finis en 2027 et l'autre en 2035). A partir de 2027 il ne restera plus que 3 200 € de remboursement par an.

Également le calcul affiné sur les contributions directes qui seront perçues en 2024 portant leur montant à 123 020 €

**CA 2023 :****UNANIMITE**

Le maire présente le compte administratif 2023 et la ventilation en Fonctionnement et en Investissement des différentes dépenses :

Investissement :	Recettes :	324 195,81 €		
	Dépenses :	263 209,88 €	Résultat 2023 =	+ 60 985,93 €
Fonctionnement :	Recettes :	248 655,17 €		
	Dépenses :	243 125,86 €	Résultat 2023 =	+ 5 529,31 €

En investissement le report du résultat de fonctionnement est venu largement contribuer à ce très large résultat. Il conviendra durant l'année 2024 de procéder à un rééquilibrage entre les deux sections.

La totalité des subventions de la tranche 5 de l'église ont été perçues en 2023, sauf celle de la région (50 000 €) arrivée fin janvier 2024.

Sous la présidence de M de VILLENEUVE doyen de séance et hors la présence du maire et après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité le CA 2023.

**Compte de gestion 2023 :****UNANIMITE**

Le maire présente le compte de gestion de la trésorerie et la ventilation en Fonctionnement et en Investissement des différentes dépenses identique au CA 2023 présenté en séance.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le compte de gestion de la trésorerie.

Après le vote du CA 2023 il convient de procéder à l'affectation des résultats comme suit :

Report au compte 002 en Fonctionnement de la somme de : 5 529,31€  
Cumul en Investissement avec le résultat reporté 2023 pour la somme de : 99 326,18€

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les reports pour le BP 2024.

**BP 2024 :****UNANIMITE**

La maire présente le détail des chapitres du BP 2024. La nouveauté cette année étant la disparition des dépenses imprévues. Le BP 2024 s'établit de la façon suivante :

Budget en Fonctionnement équilibré en Recettes et Dépenses à hauteur de : 240 992,31 €  
Budget en Investissement équilibré en recettes et Dépenses à hauteur de : 314 635,18 €

En investissement les orientations sont :

Le cheminement piétonnier (tranche 3 Zone révérend) pour un montant HT de 70 000 €.

La création d'un parking au cimetière communal pour un montant estimé de 130 000 €.

En fonctionnement le BP 2024 verra ses dépenses diminuer en éclairage public et le départ de la secrétaire de mairie permet de réfléchir à la reconduite du temps plein actuel de manière à diminuer la masse salariale en prévision des diminutions des dotations inerrantes au tour de vis budgétaire qui s'annonce.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les montants du BP 2024 tant en investissement qu'en fonctionnement.

**Indemnité prime de pouvoir d'achat :****8 POUR / 1 CONTRE**

Le maire présente à l'appui des montants annuels des agents les plafonds que chacun est susceptible de toucher. Sur chaque montant accordé sera appliqué la quotité de travail de l'agent

Après délibération et par 8 voix pour et 1 voix contre les montants délibérés sont :

Prime de 250 € pour l'agent à temps plein et une prime de 750 € pour l'agent à temps partiel.

Les deux agents après application de la quotité horaire toucheront ainsi des primes similaires.

Après en avoir délibéré : 8 Pour et 1 Contre

**Informations diverses :**

- Plantation des fleurs le samedi 18 05 2024.
- Mise en place des panneaux communaux en trois temps :  
Toutes les platines ont été réalisées par le LP CHARPAK pour 600 € TTC.
- 1 référent frelons asiatiques nommé Béranger de COMBAUD.

**Fin 22h30.**

**La prochaine séance est fixée au jeudi 23 mai 2024 à 20h00 en mairie.**